

## MATERNELLE – PRIMAIRE

- ÉCOLE PRIVEE BLOMET – 5, rue Blomet – 75015 PARIS
- ÉCOLE PRIVEE ST JEAN – 89, rue Olivier de Serres – 75015 PARIS

Maternelle : dès 3 ans

Primaire : Initiation à l'anglais ou à l'allemand

## COLLEGE

- COLLEGE PRIVE BLOMET – 5, rue Blomet – 75015 PARIS

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 6 classes par niveau

- A partir de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : LVI : Allemand, Anglais et classe bi langue : allemand 4 h (6<sup>ème</sup>) 3 h (5<sup>ème</sup>)-anglais 3 h
- 5<sup>ème</sup> : Latin
- A partir de 4<sup>ème</sup> : LVII : Allemand, Anglais, Espagnol
- A partir de 3<sup>ème</sup> : Grec
- 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> : Section européenne et classe bi langue (Allemand 3h – Anglais 3h par groupes de niveau)

## LYCEE

- LYCEE PRIVE BLOMET – 5, rue Blomet – 75015 PARIS

5 classes de seconde, options :

- MPI (Mesures Physiques et Informatiques)
- SES
- Latin
- Grec
- Italien
- Chinois
- Théâtre

Actuellement en cours de définition compte tenu de la réforme du lycée effective en seconde en sept. 2010

5 classes de 1<sup>ère</sup> ( L – ES – S1 – S2 et ES-S sous réserve de l'ouverture académique prévue en septembre 2010)

4 classes de Terminale ( L – ES – S1 – S2)

Seconde à Terminale : Section européenne sur dossier

## CLASSES PREPARATOIRES LITTERAIRES

- C. P. G. E. – 5, rue Blomet – 75015 PARIS

Lettres Supérieures : 2 classes

Options Théâtre et Histoire de l'Art sous réserve de l'ouverture académique prévue en septembre 2010

Première Supérieure : 1 classe

Options : Anglais – Lettres Modernes – Histoire Géographie – Théâtre

## OPTIONS OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES DU LYCEE

SECONDES : à consulter en mars 2010 sur [www.blomet-enc.com](http://www.blomet-enc.com)

PREMIERES :

Enseignement obligatoire				Options facultatives					
				A			B	C	
				latin	chinois	théâtre	grec	italien	europe
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : une option au choix			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
1ES	1L	Maths				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		AR (1)				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DR (2)					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		Latin							
		Grec					<input type="checkbox"/>		
		Italien					<input type="checkbox"/>		
		1S							

TERMINALES :

Enseignement obligatoire				Options facultatives					
				A			B	C	
				latin	chinois	théâtre	grec	italien	europe
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : une option au choix			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
1ES	1L	1S	Maths				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Phys				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SVT						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			AR (1)				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			DR (2)				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			Latin						
			Grec					<input type="checkbox"/>	
			Italien					<input type="checkbox"/>	

(1) AR : anglais renforcé

(2) DR : allemand renforcé

## Rôles privilégiés du responsable de niveau et du professeur responsable de classe (ou professeur principal)

Le *responsable de niveau*, lui-même professeur responsable de classe dans son niveau, assure la coordination de l'ensemble des classes par niveau. Il collabore étroitement avec le Censeur du Collège ou celui du Lycée ainsi qu'avec le Chef d'établissement et siège chaque semaine au Conseil de direction.

Le *professeur responsable de classe*, choisi parmi l'équipe d'enseignants de chaque classe et en lien avec le Censeur du Collège ou du Lycée, assure plus particulièrement :

- L'apprentissage de la vie de groupe
- L'animation de la vie de classe
- La coordination de l'équipe
- Le suivi individuel de l'élève

*Il est l'interlocuteur privilégié des parents.*

## Contrôle continu

Il s'agit d'un véritable moyen de formation à la rigueur et la régularité, par :

- des entraînements hebdomadaires à l'écrit et à l'oral,
- des examens blancs, écrits et oraux, organisés en 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminales et en classes préparatoires, avec des correcteurs et interrogateurs extérieurs à l'établissement,
- des relevés de notes intermédiaires,
- des bulletins trimestriels.

## Horaires

En règle générale, les cours ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ; le mercredi de 8 h à 13 h.

Dans ces horaires sont incluses deux séquences hebdomadaires réservées au contrôle des connaissances.

Il n'y a généralement pas cours le samedi.